



Agent de maintenance électromécanicien – horodateurs et systèmes de contrôle d'accès aux secteurs piétonniers

Catégorie C

Employeur : RENNES METROPOLE

Direction :

Direction de la Voirie

Effectif : 487

Leur raison d'être : Direction mutualisée (Ville de Rennes et Rennes Métropole), avec des services centraux et des Plateformes de Voirie, elle assure l'aménagement et l'entretien de la voirie et de ses équipements : voirie, ouvrages d'art, éclairage public, signalisation, régulation de trafic, stationnement payant, propreté, logistique événementielle...

Le sens de ce poste :

L'agent de maintenance est chargé d'entretenir le parc d'horodateurs sur le territoire de la Ville de Rennes ainsi que les systèmes de contrôle d'accès aux secteurs piétonniers sur le territoire de la Métropole.

Environnement et conditions de travail :

Horaires : 8 H 15 – 12 H et 13 H – 16 H 45

Lieu de travail : 71 rue Dupont des Loges à Rennes

Matériel(s) à disposition : ||

Missions de suppléance : ||

Télétravail : NON

Autres : ||

N° du poste : 16610

Date de mise à jour de la fiche de poste : avril 2024

Service :

DVGTS

L'équipe : Le service instruit les demandes d'occupation du domaine public sur le territoire de la Ville de Rennes; Il gère les ouvrages d'art à l'échelle métropolitaine; Il assure la gestion du Poste central de régulation du trafic routier et la maintenance de ses équipements; il réalise des comptages routiers, des mesures de vitesse et gère des stations de comptage fixes et des Panneaux à Message Variable; Il réalise des études liées à la régulation du trafic et aux évolutions des plans de circulation; Il suit l'accidentologie et contribue à l'amélioration de la sécurité routière sur la Métropole; Il est chargé de la maintenance des systèmes de contrôle d'accès aux secteurs piétonniers et de la gestion technique du stationnement payant sur voirie à Rennes. Il instruit les demandes de droits de stationnement et les demandes de déménagement

Effectif Service : 53

Éléments de statut:

Cadre d'emploi : Agent technique

Parcours : P 3

Éléments complémentaires de rémunération : ||

Vos 3 principales missions :

1-Gestion du parc des horodateurs

Vérifier le bon fonctionnement des horodateurs,
Assurer la maintenance des horodateurs,
Pose, dépose, mise en service des appareils,
Nettoyage des appareils

2-Collecte des horodateurs

Collecter les pièces de monnaie contenues dans les appareils,
Effectuer des opérations de comptage/triage des pièces

3-Gestion des Systèmes de contrôle d'accès aux secteurs piétonniers

Vérifier le bon fonctionnement des systèmes,
Assurer la maintenance des systèmes,
Améliorer et fiabiliser le fonctionnement des matériels sur le plan électrique, pneumatique, mécanique, interphonie et vidéo,
Nettoyage des matériels

Compétences

Les compétences relationnelles :

- Savoir travailler en équipe
- Avoir un bon relationnel

Les compétences nécessaires pour la prise de poste :

- Connaissances en électricité, pneumatique et mécanique industrielle
- Connaissances des systèmes automatisés
- Titulaire du permis de conduire "B"
- Pas de contre-indication au port de charges
- Autonomie et prise d'initiatives
- Rigueur, intégrité, et organisation
- Ponctualité
-

Les compétences pouvant être acquises une fois en poste :

- Bureautique : Excel et Word